



association
nature et patrimoine
du Val d'Aire

Assemblée générale 2026
Tenue le 27 avril 2026 à la Gavotte
Procès-verbal dressé le
3 mai 2026

1. Message de bienvenue.

Début de l'AG à 19h04

15 -ème AG

Membres présents : 16

Membres excusés : Frédéric Vivien, Suzanne Kathari. Conseil Administratif de Confignon et de Plan-les-Ouates

Remerciements à l'association de la Gavotte.

Présentation des membres du comité.

Membres du comité absents : 2

Démissionnaires du comité : 2

Annnonce des personnes qui nous rejoignent ensuite :

Invités :

Madame Rossat-Mignot, Saint-Julien

Madame Chappuis, Association du Seyon vivant, Val de Ruz

Association Pollinea action :

Monsieur Kevin Golay, monsieur Gérard Schaller.

2. Désignation d'un scrutateur

1 scrutateur s'est annoncé, Christian Starkenmann, que nous remercions.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 avril 2025

Le PV de 2025 est approuvé à l'unanimité

4. Rapport annuel 2025

Nous partageons avec nos membres ce soir, les sujets qui de manière récurrente et chronologique, ont figuré à l'agenda de presque tous nos comités mensuels de janvier à décembre 2025.

1. Gouvernance de l'Aire

Pour donner suite à notre proposition de créer une Loi de protection de Rives de l'Aire, appuyée par une Motion M 2678 « Pour un plan de protection de l'Aire et de ses rives » acceptée par le Grand Conseil, ainsi que l'important cahier de doléances de l'ASC et aux nombreuses séances avec l'Etat, les communes riveraines et le bureau mandaté par l'Etat pour créer une image directrice de l'Aire sur son parcours de la frontière jusqu'à Pont-Rouge. Au début de l'année 2025, comme l'Etat n'avait pas répondu de manière conséquente, une lettre de rappel pour un nécessaire suivi a été envoyée par l'ASC au nom des associations, au Département du Territoire. Des députés sont également intervenus car il n'y a pas eu de réponse à la suite de la motion M 2678.

Je rappelle que cette image directrice est pour l'Etat un outil d'aménagement évolutif permettant de guider les opérations futures sans les contraindre. L'Etat ne veut pas pour l'instant créer une Loi de protection des rives de l'Aire, l'image directrice finale fonctionne comme gouvernance, démarche qui doit également permettre d'ouvrir un débat élargit sur les questions spéciales et les usages de ce territoire : Le rapport final comprend également des cartes de maillage traitant la nature structurante, les loisirs, l'agriculture., l'eau, les réseaux. Ces éléments de la Gouvernance de l'Aire seront disponibles sur notre Site Web !

Il faut noter qu'une Charte d'engagement pour une gouvernance du vallon de l'Aire a été signée par l'Etat et les six communes riveraines en mai 2025 pour une durée de 10 ans.

Un rapport traitant des actions, mesures et réponses au cahier des doléances a également été établi en 2024 et actualisé en mai 2025. Sur les 43 mesures, 5 ont été traitées, 7 non retenue, 11 sont permanentes et 20 sont encore en cours de réalisation.

2. Les Cherpines

Le 18 février 2025, avec d'autres associations et sur l'invitation de l'ASC, deux membres du comité de l'ANPVA ont été présent pour rencontrer le conseiller d'Etat Pierre Maudet à son bureau. Une des conclusions a été que les données circulation du PLQ utilisées à l'époque ne sont plus valables. Monsieur Maudet a demandé alors à deux de ses responsables : Messieurs Caumel et Rondi, aussi présents de faire le suivi et la mise à jour de ces données, concernant la mobilité.

En mars 2025, l'ANPVA a pris la décision de soutenir le comité référendaire : « Non au PLQ Cherpines », qui demande une amélioration qualitative du projet. L'ANPVA soutient donc le référendum sur les points qui sont en conformité avec nos actions.

Le 4 mars 2025, les deux architectes de notre comité ont rencontré le Conseil administratif de Confignon ainsi que son secrétaire général monsieur Olivier Morand, aussi architecte, pour échanger sur les points de vue de chacun.

Le 1er avril 2025, la commission d'aménagement du Conseil municipal de Confignon a auditionné plusieurs associations avant la votation du CM pour le PLQ des Cherpines. Les co-présidents ont été auditionnés par la commission aménagement en vue de dresser une liste des propositions d'amélioration au PLQ des Cherpines. A cet effet nous avons préparé une présentation informatique. Les demandes de l'ANPVA concernant des constructions au moins à 100 m de l'Aire ainsi que l'annulation des recommandations du plan Guide qui imposerait la forme urbaine des bâtiments comme au Rolliet, a permis à la commission d'aménagement de les faire figurer parmi les 15 recommandations du conseil municipal pour la construction des Cherpines. Le référendum semble début 2025 toutefois inévitable.

Le 15 avril 2025, le Conseil municipal de Confignon a voté pour le PLQ Cherpines, l'ANPVA était présente avec 9 voix pour, 8 voix contre et une abstention et avec les conditions mentionnées plus haut. Avec la date limite du 16 juin 2025 le référendum lancé par le PLR Confignon, juste après le vote au Conseil municipal, rejoint par l'ASC, Sauvegarde Genève et avec l'ASBEC et l'ANPVA en soutien, a obtenu plus de 700 signatures ce qui est au-dessus du quota minimum. Ceci a démontré la grande mobilisation des Confignonnais et Confignonnaises contre le PLQ.

L'ANPVA avec les autres associations a travaillé ensuite à la préparation d'un communiqué de presse + conférence de presse en septembre (Bertrand Jacot-Descombes est le porte-parole du comité référendaire). La votation communale devait avoir lieu en septembre puis en novembre mais elle se cumulait avec la future élection du nouveau conseiller d'État. Finalement la votation a eu lieu le 8 mars 2026, avec NON au PLQ gagné à presque 65%.

L'ANPVA a participé financièrement pour soutenir le Comité référendaire.

3. Recours de l'ANPVA lancé sur la DD113542

Nous vous avons informé du recours gagné de l'ANPVA concernant une parcelle en dessous du chemin de Belle-Cour. Une lettre a été envoyée pour demander la modification de zone à l'Office de l'Urbanisme, à l'OCAN, et l'OPS, copie à notre Co-recourant Pro Natura Genève. Envoi pour information et pour appui à ce courrier à la commune d'Onex.

Un suivi financier a été fait qui vous sera présenté par notre trésorier.

La demande de protection du site est en cours d'étude à l'OU. Le projet serait de faire une protection de zone. Le courrier fait à l'OCAN a reçu une réponse de sa directrice Valentina Hemmeler Maïga le 14 mai 2025. En attente de la décision de l'Etat sur la protection du site, une lettre de relance a été envoyée en septembre afin d'avoir une réponse écrite pour classer le terrain de façon formelle.

4. Suivi Chemin du Pont-du-Centenaire

Dossier suivi par Anne-Claude Vallée. Les travaux de renaturation du Nant du Pont-du-Centenaire se sont déroulés sur 3 mois à l'été 2025. Durant les travaux, du 9 juin à fin septembre, la circulation a été fermée aux transports individuels motorisés, seuls les piétons et vélos étaient autorisés et un accès voitures a été aménagé pour les riverains. Ceci a démontré que cet axe pouvait être fermé en été au trafic de transit, mais nous n'avons pas le résultat de l'intensité du trafic induit sur les autres axes.

Le lit de la rivière a été réhaussé et des enrochements ont été installés, afin de consolider le chemin, qui s'affaissait à la suite du creusement du terrain sous la route lors des fortes pluies. Des arbres ont été plantés et une nouvelle barrière de protection a été installée tout au long du Nant et de son arborisation. Ces travaux pilotés par l'Etat et la Commune d'Onex ont permis de valoriser ce cours d'eau affluent de l'Aire. Un petit reportage a été diffusé sur le compte Instagram de l'ANPVA.

Frédéric Vivien et Anne-Claude Vallée ont demandé au Conseiller d'Etat M. Maudet, avant la fin des travaux, de poursuivre la fermeture du chemin afin d'effectuer les comptages de reports de Traffic. Il est à relever que malgré la pose par l'OTC d'un panneau d'interdiction de circulation aux poids lourds, de nombreux camions de 40 tonnes continuent à emprunter cet accès, ceci a été signalé à la Police municipale d'Onex.

Le canton, la commune d'Onex et les communes voisines ont décidé de mener, en 2027, un test d'une durée d'une année avec la fermeture du chemin du Pont du Centenaire au Traffic motorisé, combiné avec une ligne de transports collectif reliant Onex et les communes voisines. Cette décision a été exposée dans la réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil à la pétition P2197 " pour fermer la circulation des transports individuels motorisés (TIM) non bordiers, pour valoriser la mobilité active et préserver le patrimoine naturel sur le chemin du Pont du Centenaire, secteur Onex," déposée en 2025 par Christian Starkenmann et Anne-Claude Vallée et soutenue par l'ANPVA. Une séance d'information aux habitants a été organisée par la Mairie d'Onex le 13 novembre 2025 à la salle du Manège et 2 études de mobilité ont été engagées par l'office cantonal des transports (OTC).

En 2026, le Canton et la Commune devrait organiser une séance publique pour nous présenter le résultat de ces études et du type de fermeture test du chemin envisagé.

5. Etude d'un projet de recensement de la biodiversité

En aval du Pont-du-Centenaire, le comité désire entreprendre une étude de biodiversité par le relevé de la Faune et de la Flore sur les rives de l'Aire jusqu'au déversoir de Pont-Rouge, comme cela s'est déjà fait sur certaines parties en Amont. Le bureau d'étude Atelier Nature et Paysage spécialisé dans ce type d'inventaire nous a établi une offre de prestations. Cette offre a été obligatoirement soumise à l'OCAN qui a accepté de prendre en charge, avec les communes riveraines, cette étude, l'ANPVA restant le contact et le suivi avec les propriétaires des parcelles impliquées. L'OCAN doit faire selon ses procédures un appel d'offre auprès de plusieurs bureaux. Sans nouvelles depuis septembre 2025, nous avons relancé à plusieurs reprises l'OCAN auprès de sa directrice, mais sans succès pour l'instant.

6. Plan de communication, site WEB et réseaux sociaux

Notre jeune membre Julien Tinner qui entretenait bénévolement notre site WEB doit maintenant y renoncer pour des raisons d'études universitaires loin de Genève, nous voulons le remercier vivement pour son aide depuis plus de 4 ans.

Nous voulons aussi remercier ardemment notre membre du comité en 2025, Frédéric Vivien qui a voulu créer, à juste titre, une présence de l'ANPVA sur le réseau social Instagram et de s'occuper également des reprises du site WEB afin de le mettre à jour les annonces. Pour des raisons de santé il a dû malheureusement interrompre ce projet. Démissionnaire à regret, nous lui souhaitons une bonne continuation.

Aujourd'hui le développement du site est nécessaire pour le rendre plus attractif sans oublier le contenu qui doit être porteur de notre mission, ceci face à l'arrivée prochaine des habitants du Rolliet. Nous voulons pouvoir les informer sur la découverte et surtout avec ses bonnes règles le respect du Vallon de l'Aire.

Comme il nous faut rafraichir l'identité graphique de notre site web, nous avons mandaté l'agence qui avait créé le site WEB en 2019 Spinnaker Communication. Le comité est en train de procéder au chiffrage d'un budget global de communication.

Suzanne Kathari, notre historienne du comité a écrit un article sur le recours gagné par notre association dans le journal Pic-Vert, qui a été ajouté au site.

En août 2025, Béatrice et Frédéric ont été interviewés par Radio Vostok dans le cadre d'émissions sur la nature à Genève.

7. Divers

Dans le cadre du 175^{ème} anniversaire de la commune d'Onex : Pour la manifestation « Onex Place du Jeu », les 8 et 9 novembre, l'ANPVA a organisé un stand raclette et barbe à papa qui a eu un grand succès et qui a aussi nécessité un grand investissement de temps et d'énergie. Sur place, de la publicité a été distribuée pour adhérer à l'ANPVA ainsi que des panneaux ont fait la promotion du Vallon de l'Aire.

Une réflexion quant au fait de se renseigner sur les autres associations qui ont des buts similaires, les répertorier sur Genève, sur Vaud a aussi été conduite. L'idée consiste à partager les expériences. L'idée provient aussi du fait que plusieurs contacts ont été établis à la suite du recours gagné.

En ce qui concerne la décision prise lors de l'assemblée générale 2025 d'exempter de la cotisation les membres âgés de 90 ans, nous avons ajouté dans la liste des membres les dates de naissances et appliqué cette décision.

L'ANVA participe, comme membre, fidèlement aux assemblées générales de Pic-vert et entretient une collaboration étroite avec d'autres associations comme l'AVO, l'ASC et ProNatura Genève. Ces informations terminent notre rapport de la présidence.

8. Rapport du trésorier pour l'exercice 2025

Lecture par Jacques Roulet du rapport du trésorier (voir annexe)

9. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Rapport de Lecture du rapport par Monsieur Christian Marti.

Le rapport est conforme (voir annexe).

Les comptes sont acceptés.

10. Adoption des divers rapports de l'exercice 2025 et décharge au comité.

Approbation générale, pas d'abstention ni de refus

11. Fixation de la cotisation annuelle.

Inchangées pour 2026, soit 30 CHF/membre, 10 CHF/membre additionnel,

Gratuit 3^{ème} personne, 40 CHF par famille.

Proposition d'exonération des membres de plus de 90 ans.

Accepté à l'unanimité.

12. Election des membres du comité

Le comité se représente. Les vérificateurs sont connus.

Election confirmée par l'assemblée.

13. Propositions individuelles

Pas de proposition individuelle.

14. Divers

Thème des chiens le long de l'Aire. De nombreux manquements de rigueur sont constatés (chiens non tenus en laisse, déjection canines). Les panneaux de sensibilisation posés par les communes de Perly et Confignon fonctionnent. L'ANPVA va sensibiliser la commune d'Onex qui n'a rien entrepris à ce jour. Une lettre sera officiellement envoyée à la commune aux 3 Conseillers administratifs afin de demander la pose des panneaux et l'intervention de la police municipale.

Pollution de l'Aire :

A ce jour pas de nouvelle de l'état. Demander à l'Office de l'Eau.

15. Présentation publique dès 20h08

« Frelon asiatique à Genève : situation et action de Pollinea Action »

Présentée par monsieur Kévin Golay de l'association Pollinea Action assisté de monsieur Gérard Schaller, membre de l'association. La problématique de cette invasion a été brillamment présentée, ainsi que les activités visant à enrayer celle-ci. Ce thème a soulevé un grand intérêt auprès de l'assemblée.

Le verre de l'amitié accompagné de raclettes s'est déroulé dans la bonne humeur.